

## II

*Le Secrétaire d'Etat des Etats-Unis d'Amérique à l'Ambassadeur du Canada.*

*(Traduction)*

## DEPARTEMENT D'ÉTAT

Washington le 13 avril 1967.

MONSIEUR L'AMBASSADEUR,

J'ai l'honneur de me référer à votre Note du 13 avril 1967, ainsi qu'au mémoire qui y était joint concernant la coordination des services de pilotage sur les Grand lacs et la Voie maritime du Saint-Laurent jusqu'à Saint-Régis et d'accepter, comme vous le proposez, que le mémoire signé le 27 juin 1966 par le Ministre des Transports du Canada et le 29 juin 1966 par le Secrétaire au Commerce des Etats-Unis, régisse la coordination des services de pilotage à compter du 29 juin 1966.

J'ai aussi l'honneur d'accepter, comme vous le proposez encore, que votre Note et la présente réponse constituent entre nos deux Gouvernements un Accord qui entrera en vigueur à la date de la présente Note et qui remplacera l'Accord du 5 mai 1961 modifié.

Veillez agréer, Monsieur l'Ambassadeur, les assurances renouvelées de ma très haute considération.

*Pour le Secrétaire d'Etat suppléant*  
JOHN M. LEDDY

Son Excellence  
Monsieur A. E. Ritchie  
Ambassadeur du Canada